

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19 DU CP SPAY

Version du 2 juin 2020

Ce protocole a été rédigé par les membres du Bureau du CP SPAY représenté par son Président Arnaud BATTEUX-LEVEAU et validé par la Mairie de SPAY en la personne de Monsieur Le Maire Jean-Yves AVIGNON.

REGLES DE PROTECTION GENERALES

Ce protocole sanitaire s'inscrit dans un plan de reprise progressif de l'activité de Tennis de Table à l'issue de la période de confinement en suivant les consignes édictées par la Fédération Française de Tennis de Table.

Il est amené à évoluer en fonction de la baisse de la menace sanitaire. Il vise à préserver la santé et la sécurité de tous les adhérents au CP SPAY.

Les référents COVID-19 sont les membres du Bureau du CP SPAY suivants :

- Arnaud BATTEUX-LEVEAU (Président)
- Patrick CORBIN (Président d'Honneur / Entraineur)
- Julien PISSOT (Trésorier / Entraineur)
- Gabriel METAYER (Secrétaire)
- Martine CORBIN (Secrétaire adjointe / Entraineur)
- Olivier PISSOT (membre du Bureau / Entraineur)
- Patrick GUIRAUD (membre du Bureau)

Seuls les adhérents au CP SPAY à la saison 2019-20 sont autorisés à pratiquer le Tennis de Table dans le cadre de ce protocole.

EQUIPEMENTS ET SEANCES

Le nombre de joueurs est limité à **10 personnes** dont le référent COVID-19 désigné par le CP SPAY pour une session donnée. Ce référent est responsable de l'accueil et veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires pour la session.

La salle est configurée de façon permanente :

- 5 aires de jeu délimitées par des séparations avec un couloir mis en place d'un mètre minimum.
- Affichage des gestes barrières de tennis de table à l'accueil de la salle.

Les sessions ouvertes à la pratique du Tennis de Table sont :

- Le lundi de 10h00 à 11h30
- Le mardi de 17h30 à 18h30 (session réservée aux jeunes joueurs du 1er Groupe)
- Le mardi de 18h30 à 20h00
- Le mardi de 20h00 à 21h30
- Le jeudi de 18h30 à 20h00
- Le jeudi de 20h00 à 21h30
- Le vendredi de 18h30 à 20h00
- Le vendredi de 20h00 à 21h30

A l'exception de la session réservée au 1er Groupe, aucun entrainement encadré ne sera assuré sur la fin de saison.

Un système de réservation de créneaux en ligne a été mise en place. Afin de permettre à chaque adhérent de pouvoir pratiquer le Tennis de Table de façon hebdomadaire, un joueur ne pourra s'inscrire qu'à **une seule session par semaine**.

ACCES A LA SALLE

Pour éviter de se croiser, un **sens de circulation** est mis en place avec une entrée par l'entrée principale du gymnase et une sortie par les portes de la salle de Tennis de Table donnant sur l'extérieur.

Les vestiaires et les douches collectives seront fermés. Le « club house » de la salle de Tennis de Table sera fermé.

Seul le sanitaire à l'entrée du gymnase sera accessible. Sa désinfection sera réalisée régulièrement par la Mairie.

Des solutions hydro alcooliques seront mises à disposition à l'entrée à la sortie de la salle. Elles seront à utiliser à l'entrée et à la sortie de l'aire de jeu.

DEMARRAGE D'UNE SESSION

Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires ...) ne doit pas se rendre à la salle. Pour rappel, il est également obligatoire de respecter les règles de distanciation sociale en vigueur pour les déplacements jusqu'à la salle quel que soit votre moyen de locomotion.

Chaque joueur est accueilli par le référent COVID-19 responsable de la session en respectant les distances sociales.

Seuls les pratiquants inscrits nominativement sur le créneau horaire peuvent rentrer dans la salle. Les accompagnateurs (parents ...) déposent les enfants dans la salle et quittent par la sortie prévue.

La liste des participants à chaque session est conservée par le club.

La personne référente COVID-19 de la session est responsable de faire respecter le nombre de personnes (10 maximum) et le nombre de joueur par aire de jeu (2 maximum).

En cas de non respect par un des joueurs des règles définies dans le présent protocole ou tout simplement des gestes barrière, la personne référente COVID-19 peut exclure le joueur concerné, voir si cela s'avère nécessaire clôturer la session.

OBLIGATIONS DU JOUEUR

Je vais jouer, je dois:

- Apporter mon propre matériel (balles, raquette) ainsi que ma bouteille d'eau pour m'hydrater et ma serviette pour me sécher.
- Isoler le matériel dont je ne me sers pas durant le jeu dans un lieu neutre (conseillé : dans le couloir de séparation).
- Marquer distinctement les balles que je vais utiliser (3 maximum).
 - Le CP SPAY fournira à chaque adhérent lors de sa 1ère session 3 balles à conserver.
- Avant de commencer à jouer, nettoyer (avec du désinfectant) mes balles, mon plateau de table et le haut des séparations de mon côté.
 - Le CP SPAY fournira le papier de nettoyage et le désinfectant.
- Toucher uniquement mes propres balles.
- Utiliser le pied ou ma raquette pour envoyer les balles de mon partenaire de son côté.
- Jouer en simple uniquement (double interdit).
- Toujours jouer du même côté de la table.
- Ne jamais toucher la table ainsi que le filet.
- Ne jamais m'essuyer les mains sur la table (utilisez votre serviette !).
- Ne jamais souffler sur la balle.
- Essuyer ma demi-table avec du papier de nettoyage et du désinfectant en cas de gouttes de sueur sur la table.
- Ne jamais serrer la main ou embrasser mon adversaire en début de rencontre.
- Respecter une distance de 2 mètres avec quiconque tout au long de la séance.

J'ai fini de jouer, je dois :

- Ramasser toutes mes balles.
- Nettoyer mes balles, mon plateau de table et le haut des séparations de mon côté avec du papier de nettoyage et du désinfectant.
- Ne jamais serrer la main ou embrasser mon adversaire en fin de rencontre.
- M'assurer qu'il ne reste aucun effet personnel dans l'espace de jeu et les couloirs de circulation.
- Respecter une distance de 2 mètres minimum avec quiconque jusqu'à la sortie.

AUTRES POINTS

La correction manuelle par les entraîneurs est strictement interdite.

Pour éviter des actions de nettoyage, l'utilisation des seaux et des paniers de balles, ainsi que des ramasse-balles n'est pas autorisée.